Budget opérationnel CECA 1999

1998/2013(BUD) - 22/10/1998 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Jean-Antoine GIANSILY (UPE, F), le Parlement européen approuve le budget CECA 1999. Rappelant que le budget opérationnel de la CECA est véritablement entré dans une étape de phasing out, son financement ne reposant plus que sur des ressources internes, le Parlement souligne que le trésor de guerre de la CECA se monte actuellement à 1.200 milliards d'euros. Dans un secteur qui continue à perdre énormément d'emplois, le Parlement a surtout insisté sur l'importance des aides à la réadaptation. C'est pourquoi, le Parlement estime que le transfert de 30 millions d'euros vers le budget général des Communautés est absolument nécessaire pour permettre un financement ad-hoc des programmes RECHAR II et RESIDER II. En ce qui concerne le programme PHARE, le Parlement demande que des crédits soient consacrés au secteur acier et charbon des pays candidats à l'adhésion. Il demande également que l'on réduise les dépenses administratives de la CECA.